

4 TIPS CONSEIL

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital de mille (1000) euros
siège social : 60 rue François 1er 75008 Paris
en cours d'immatriculation
(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur JULIEN SERGE NICOLAS FORTIER, associé, demeurant au
a souscrit 10000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro
(0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de mille (1000€) euros.
Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de mille (1000) euros.

Les dix mille (10000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune,
forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de mille (1000) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du
dépositaire des fonds la banque Les fonds sont déposés chez un notaire _____, située
_____.

Fait à Paris, le

Monsieur JULIEN FORTIER
Associé et Président